

PENSER LA VILLE DE DEMAIN : GARDER LA MAIN SUR NOTRE DESTIN

Une ville ne vit que si elle s'adapte aux changements du contexte dans lequel elle évolue. Comme partout en France, la population de Noisy-le-Roi vieillit. C'est pourquoi nous avons fait le pari d'offrir des logements et des services qui ciblent les jeunes familles.

Quartier Montgolfier : construction d'un éco-quartier qui s'intégrera entre le cœur de village et la Plaine de Versailles et qui offrira des équipements modernes (scolaire, culture, stationnement) et des commerces de proximité (alimentaire, services, santé). Lancement des travaux prévu en 2024.
Négociations avec la SNCF pour acquérir l'ancienne gare afin de lui donner une seconde vie.



Par ailleurs, nous avons entamé les premières réflexions sur la rénovation du centre-ville dans la foulée des travaux de la rue commerçante. Cela concernera, entre autres, l'ancien relais de la poste en face de la mairie, sa cour intérieure et ses annexes ainsi que les anciennes crèches accolées à la mairie.

Enfin, l'équipe municipale a décidé d'acquérir la maîtrise foncière du secteur Chaponval. Il s'agit d'un terrain d'une surface de 26 hectares dont une majorité est constituée par une friche industrielle (les anciennes serres des établissements Moreux).

UN DÉVELOPPEMENT RESPECTUEUX DE SON PATRIMOINE

Notre ville dispose d'un merveilleux patrimoine.

Géographique tout d'abord. Située entre la forêt de Marly et la Plaine de Versailles, elle offre une vue du ciel à forte dominante verte et agricole.

Historique ensuite. Située à mi-chemin de deux extraordinaires demeures royales, Versailles et Saint-Germain-en-Laye, son histoire a été façonnée par cette proximité.

Spirituel enfin. Ce que nous appelons *l'Esprit Village* est un subtil dosage entre un mode de vie, un lieu et ses habitants. Cette qualité de vie à Noisy-le-Roi représente un équilibre fragile. Toute l'équipe municipale s'emploie au quotidien à le protéger dans tous nos projets.

Renforcer ce qui fait le charme de Noisy-le-Roi :

- en embellissant la ville par la création de plans de végétalisation, par le choix du mobilier urbain et des nouvelles lanternes de l'éclairage public et par la rénovation des voiries et des trottoirs,
- en imposant des matériaux de construction nobles comme la pierre, la brique ou le bois et une charte des couleurs sobres,
- en rédigeant des règles de construction contraignantes (révision du Plan Local d'Urbanisme) qui participent à l'harmonie de l'architecture et au confort des nouveaux logements,
- en prenant en compte les flux de circulation et en construisant les infrastructures adaptées aux modes de mobilité du futur.

UNE VILLE SPORTIVE ET CULTURELLE

Soutien inconditionnel de ses 93 associations, la Ville investit dans de nouvelles infrastructures pour maintenir un niveau d'excellence dans la pratique des nombreuses activités proposées sur notre territoire. La saison culturelle et festive dure 12 mois à Noisy-le-Roi. Fête de la Ville, soirées festives à thème, festival de la bière sont des événements qui touchent un large public. **En 2022, nous avons commencé à repenser le marché de Noël. 2023 vous apportera d'autres surprises.** **Nous avons voulu faire revivre la « place du village »** en organisant concerts, séances de lecture pour les plus petits et manifestations éphémères.

2024 verra l'inauguration de la salle Jacques MOREAU (Résidence Clos du Roi) qui sera dédiée à la musique, au chant et au théâtre.

Un nouvel équipement culturel majeur est à l'étude dans le cadre de l'aménagement du quartier Montgolfier. Ouvert à tous, il participera à la vie et au dynamisme de ce nouveau quartier.

2022 : ANNÉE ALBERT DE GONDI

L'année 2022 a été le théâtre de nombreux événements tous orchestrés par la Ville de Noisy-le-Roi.

Nous avons voulu fêter dignement le 500^e anniversaire de la naissance du grand homme de notre Ville.

Jusqu'à attribuer son nom à la désormais avenue Albert de GONDI, artère qui menait autrefois au Château de Noisy dont la Porte des Gondi reste l'un des derniers vestiges.

Le sport n'est pas en reste. La Ville s'investit de plus en plus en faveur du sport pour tous, véritable enjeu de santé publique. Ces 3 premières années de mandat ont ainsi vu la reprise en main et la transformation des « **Trails de la Plaine** » en épreuve sportive et familiale, la création de la « **Faites du vélo** » en 2022 puis de la « **Faites du Sport** » en 2023. Côté infrastructure, **l'Espace Robert THIERRY** agrandit l'offre de salles sportives.

Un premier mur d'escalade y sera bientôt inauguré.

Entré dans la modernité avec l'arrivée des robots tondeurs, le stade verra en 2023 :

- la rénovation du terrain synthétique
- la construction de 2 nouvelles pistes de Padel semi-couvertes
- la réalisation d'un abri pour les athlètes

En 2024 : la livraison du projet Rebond (club-house football, vestiaires foot-athlétisme-collège, salles de danse) et le déplacement du parking au sud du stade

Futures pistes de padel.



BILAN ET PERSPECTIVES NOISY-LE-ROI 2020 > 2023 > 2026



« 84% du programme est engagé »

MAIRIE de Noisy-le-Roi
37 rue André le Bourblanc
78590 Noisy-le-Roi
01 30 80 08 30
www.noisyleroi.fr



Comme nous nous y étions engagés lors des élections municipales de 2020, nous partageons avec vous le bilan de mi-mandat.

Ces trois premières années ont été marquées par des événements nationaux et internationaux qui ont modifié notre environnement quotidien.

Crises sanitaire et énergétique, guerre en Ukraine, inflation sont autant d'événements qui ont mis à l'épreuve notre pays et notre communauté municipale.

Je remercie vivement l'équipe des élus, le personnel de la ville et notre important réseau associatif et citoyen pour leur forte mobilisation dans ces épreuves des trois dernières années.

Ensemble, nous contribuons à faire de Noisy-le-Roi un cadre de stabilité pour nos familles et nos habitants et à pérenniser cet esprit village que nous aimons partager.

Cet environnement où il fait bon vivre, nous voulons le protéger et continuer la dynamique de notre action municipale dans les secteurs de la petite enfance, de l'école, auprès des personnes âgées, avec nos commerces et nos associations mais aussi dans les domaines de l'urbanisme, de la santé, de la sécurité et de l'adaptation au changement climatique.

Pour servir cette ambition, nous pratiquons une gestion rigoureuse par la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, le maintien nécessaire d'une épargne d'autofinancement, des investissements ciblés, un faible endettement et la stabilité fiscale.

C'est avec confiance et engagement que nous abordons cette seconde moitié de mandat pour continuer de construire avec vous l'avenir de la ville que nous voulons : une ville sereine, qui sait préserver son histoire et son cadre de vie, une ville engagée et solidaire où chacun peut trouver sa place, une ville dynamique et joyeuse.

bien fidèlement

Marc Tourelle

S'ADAPTER AU DÉFI CLIMATIQUE

Face aux défis auxquels nous devons faire face, nous avons notre rôle à jouer. Nous devons penser global et agir en local pour opérer la transition écologique. **Deux bornes de recharge** pour les véhicules électriques ont été implantées.

Deux nouvelles bornes sont prévues en 2023-2024.

Un réseau de chaleur urbain est à l'étude pour les grandes résidences et les bâtiments administratifs.

Le plan de sobriété énergétique est désormais la norme et la transformation de l'éclairage public est un grand pas pour la diminution de notre consommation.

ADAPTER LA VILLE AU DÉFI CLIMATIQUE

Le projet du nouveau quartier Montgolfier est conçu pour obtenir la labélisation éco-projet puis éco-quartier. Il répondra aux normes RE2020, sera construit avec une empreinte environnementale la plus favorable possible et fera l'objet d'une attention toute particulière pour son aménagement paysager.

UNE TRANSITION ACCELERÉE VERS LES MODES DE MOBILITÉ DOUCE

La Ville a souhaité se doter d'un réseau de **voies de circulation douce** qui s'intègre dans le programme départemental. Le premier tronçon a été réalisé en 2022. Cette année, le plan entre dans sa troisième et quatrième phase. A terme, au-delà du périmètre de la Ville, il reliera les lieux les plus fréquentés du territoire.

UNE VILLE PLUS VERTE

L'embellissement de la Ville passe par une végétalisation harmonieuse et continue. Aussi, 572 nouveaux arbres ont été plantés sur la commune.

- ➔ 8 arbres sur la voie de circulation douce, au droit des Prés de Renneuil.
- ➔ 64 prunus dans le domaine du Parc
- ➔ 500 arbres et arbustes le long de la voie ferrée T13

Le projet de rénovation du parking de l'église prévoit cet été la plantation d'arbustes dans les talus et en périphérie ainsi que des arbres pour remplacer les tilleuls.



Cette nouvelle organisation permet de passer le stationnement de 65 à 82 places, soit un gain de 11 places.

GESTION DES DÉCHETS : UN CHOIX GAGNANT ET UN NÉCESSAIRE RÉAJUSTEMENT

En 2020, nous avons décidé de participer au projet pilote de tri sélectif écoresponsable. Les premiers bilans de la tarification écoresponsable sont encourageants.

➔ **Réduction des ordures ménagères de 223 kg/habitant à 187 kg soit un gain de 16%**

Toutefois, l'utilisation des Points d'Apport Volontaire faite dans le quartier de la Quintinye n'est pas acceptable. Un échange est en cours avec VGP pour y remédier.

AU SERVICE DE TOUS, EN TOUTE SÉCURITÉ

En toute occasion, nous devons garder notre capacité à nous émerveiller et à trouver du positif. La crise sanitaire que nous avons vécue ne doit pas déroger à cette règle. Nous n'oublions pas cette épreuve qui a marqué les premières années de la mandature, tout comme nous n'oublions pas celles et ceux qui en ont été victimes. Nous avons pu constater combien nos concitoyens sont capables de solidarité et de générosité. C'est durant des temps difficiles que **nous avons ouvert le Pôle médical du Cèdre**. Cette structure de plus de 300 m² accueille 17 médecins et des professionnels de santé. Cette réalisation permet à Noisy-le-Roi de lutter contre le phénomène national des déserts médicaux.

Pour autant, cela ne suffit pas. C'est pourquoi nous lancerons en 2023 les travaux du **Pôle médical II** qui sera situé au-dessus des locaux de la Poste. Ce nouveau pôle accueillera 3 médecins supplémentaires.



Nouveau Pôle Médical du Cèdre

Nous avons également œuvré pour renforcer à court terme notre **parcours résidentiel** qui consiste à offrir une possibilité de logement pour chacun à chaque instant de sa vie. Ainsi, profitant des projets immobiliers dans le diffus, nous avons construit de nouveaux logements sociaux dans le strict respect de la mixité avec un taux oscillant entre 30 et 40%. En effet, nous ne voulons pas construire de quartiers ou d'îlots 100% logements sociaux. Durant les 3 prochaines années, nous continuerons cette politique.

Nous travaillerons à la **réalisation d'une résidence services seniors et d'une résidence pour femmes isolées**. Le handicap et l'accès aux infrastructures pour les personnes à mobilité réduite sera aussi au cœur de nos préoccupations.

Par ailleurs, nous sommes ravis du nouvel élan trouvé par la Maison des Jeunes et des Associations à la Quintinye.

Enfin, nous lancerons prochainement les travaux de **rénovation de l'église Saint-Lubin** (toiture, façade et vitraux) ainsi que ceux de la résidence pour personnes âgées « Les Jardins de Noisy ».

Sur le plan de la sécurité, nous avons travaillé avec Versailles Grand Parc à la **modernisation de notre réseau de vidéo protection** (caméra dernière génération et infrarouge). Cet effort sera poursuivi en même temps qu'un plan d'extension du maillage de la ville.

NOUVELLE GENDARMERIE

Nous sommes fiers de pouvoir vous annoncer officiellement que Noisy-le-Roi conservera sa gendarmerie. Les nouveaux bâtiments seront implantés en bordure du secteur Chaponval, à proximité de la RD 307. Les travaux devraient démarrer en 2025.

UNE GESTION RIGOREUSE

DÉPENSES : UNE MAÎTRISE ASSURÉE

En dépit d'un environnement politique et géopolitique perturbé qui engendre une remise en cause permanente des équilibres, la Ville a su garder la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement (9,4 Millions d'Euros) tout en optimisant ses recettes (11,6 Millions d'Euros).

FACTURE ÉNERGETIQUE

La Ville a su s'adapter face à l'explosion des coûts de l'énergie. Décalage de la période de chauffe des bâtiments et diminution des amplitudes, réduction de la température de l'eau et de l'air (-1°C = 7% d'économie), passage à la technologie LED, abaissement du niveau d'éclairage (minuit - 6h), extinction de tous les bâtiments publics, changement des baies vitrées de la piscine, ...

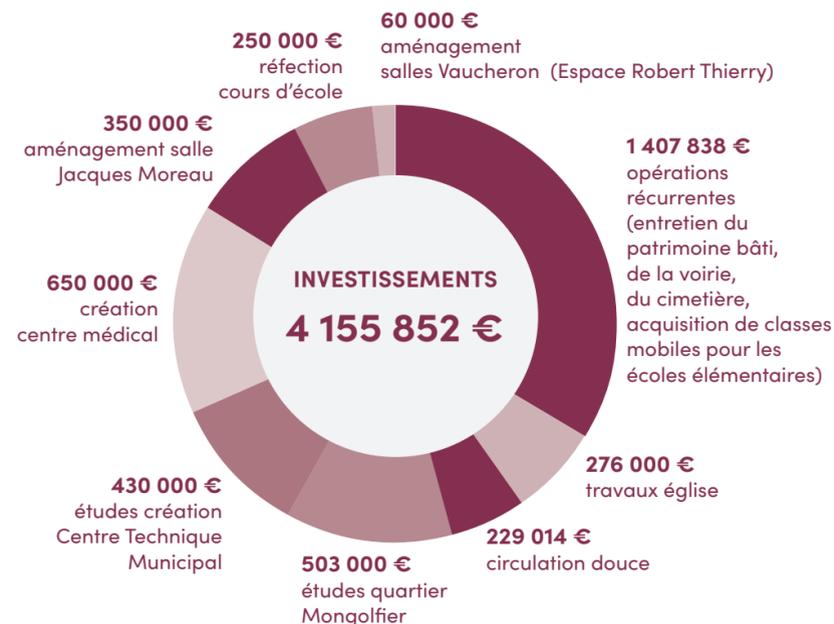
MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public représente 30% de la dépense en électricité de la collectivité. Partant de ce constat, l'équipe municipale a décidé en 2021 de procéder au passage à la technologie LED de tous les éclairages publics de la Ville.

40 à 80% d'économie dès les premiers mois et un retour sur investissement de 4 à 6 ans grâce à un pilotage automatisé et une technologie basse consommation.

INVESTISSEMENT : UNE CAPACITÉ D'AUTO-FINANCEMENT RENFORCÉE

Depuis de nombreuses années, la Ville fait le choix d'épargner et d'assurer le plus possible l'autofinancement de ses dépenses d'infrastructures. Notre capacité d'autofinancement est actuellement de 2,1 M€. Elle nous permet de regarder l'avenir sereinement.

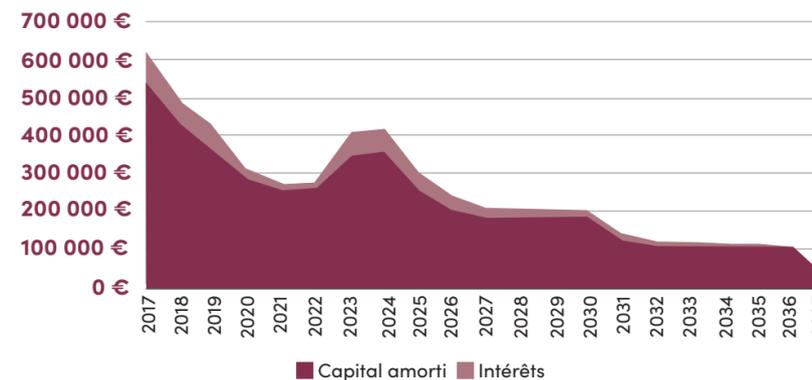


Séance de travail.

ENDETTEMENT : UNE DETTE FAIBLE ET SÛRE

La structure de la dette reste saine et notre capacité de désendettement bien meilleure que la moyenne observée dans des communes comparables à Noisy-le-Roi. **Fin 2022, la charge de la dette par rapport à la richesse de la Ville était de 2,74% contre une moyenne de 68,7% pour les communes de même taille.** Le montant de la dette est de 280 € par habitant en 2023.

ÉVOLUTION DE LA DETTE



FISCALITÉ : UNE STABILITÉ QUI DURE

En dépit de chocs successifs sur lesquels la Ville n'a pas de prise, l'équipe municipale a fait le choix de maintenir la stabilité des taux fiscaux locaux à Noisy-le-Roi.

Cet exercice d'équilibriste est motivé par notre volonté de soutenir les Noiséens face à l'inflation galopante et à l'envolée des coûts de l'énergie.

Maintien du taux de taxe d'habitation jusqu'à sa disparition

Stabilité du taux de taxe sur le foncier bâti (25,53%) et non bâti (63,64%)



Balade urbaine.

VIVRE ENSEMBLE, DÉCIDER ENSEMBLE

PARTICIPATION CITOYENNE

Nous avons fait le choix de la concertation avec les Noiséens pour penser les grands changements de notre Ville. **Les balades urbaines, les réunions publiques et les ateliers d'expression** organisés dans le cadre du projet Montgolfier en sont l'illustration.

En 2023, nous allons vous proposer une plateforme collaborative qui nous permettra d'interagir ensemble encore plus efficacement. Cet outil numérique en ligne vous permettra de donner votre avis, d'émettre des idées, de voter ou de vous informer des futures actions de collaboration. Nous n'avons pas encore mis en œuvre notre proposition de budget participatif. Ce sera une action 2024.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET ENTREPRENANT

Grâce à une étroite relation avec les commerçants, les entreprises de Noisy-le-Roi et un partenariat astucieux conclu avec la CCI Versailles, l'équipe municipale a maintenu puis revitalisé le tissu économique de notre Ville. **Un périmètre de préservation du commerce a été établi pour pérenniser l'offre au cœur du Vieux Village. Nouveaux commerçants, aide à la présence numérique, recherche de subventions, aménagement temporaire de la voirie publique, association aux événements portés par la Ville ... sont autant d'actions entreprises en 3 années et qui vont se développer.**

« Achetez Noiséen ! » sera la prochaine campagne en faveur des commerces de notre Ville.

S'ENGAGER POUR LA FUSION NOISY-LE-ROI – BAILLY – RENNEMOULIN

Prévu en début de mandat, cet engagement a subi les conséquences de la crise sanitaire. Pour autant, l'actualité renforce notre motivation à confier la réalisation d'une étude à un cabinet expert, neutre et indépendant.

Un courrier a été envoyé début Mai aux maires des villes de Bailly et de Rennemoulin afin de nous réunir et de formaliser un cahier des charges commun.

Nous vous tiendrons informés en toute transparence de l'avancement de nos échanges.

